

la FAP  
Fédération  
des arts plastiques

Bruxelles, le 22 janvier 2026

**Objet : Autorisation de domiciliation bancaire pour le paiement de la cotisation annuelle**

Cher·e membre,

Afin de simplifier le paiement de votre cotisation annuelle à la **Fédération des Arts Plastiques**, nous vous proposons d'opter pour la **domiciliation bancaire**. Cette méthode vous permet de régler automatiquement votre cotisation chaque année, sans risque d'oubli.

**Détails de la domiciliation :**

- **Montant de la cotisation :** \_\_\_\_\_ € / an
- **Date du prélèvement :** \_\_\_\_\_
- **Référence de la domiciliation :** \_\_\_\_\_ [Nom, Prénom]
- **IBAN de la Fédération :** BE24 0689 3827 2438
- **BIC de la Fédération :** GKCCBEBB

**Que devez-vous faire ?**

Merci de bien vouloir compléter et signer le formulaire de domiciliation SEPA ci-joint et de nous le renvoyer :

**Par e-mail :** [info@lafap.be](mailto:info@lafap.be)

**Par courrier postal :** LaFAP % Maxima, 144 rue du Monténégro, 1190 Forest

Nous restons à votre disposition pour toute question.

**Vous conservez le droit de révoquer cette domiciliation à tout moment en contactant votre banque et en nous informant par écrit.**

Nous vous remercions pour votre soutien et votre engagement dans notre fédération.

Bien cordialement,

Tiphanie Blanc, coordinatrice de la FAP  
([tiphanie@lafap.be](mailto:tiphanie@lafap.be))





## MANDAT DE DOMICILIATION EUROPEENNE CORE

SEPA

Créancier

Fédération des Arts Plastiques Rue  
Ransfort 59  
1080 Molenbeek-St-Jean  
N° d'entreprise : 0750590453  
[info@lafap.be](mailto:info@lafap.be)

#### Identification du créancier

# Fédération des Arts Plastiques

## Référence du mandat

BE06ZZZ0750590453

En signant le mandat vous autorisez

- le créancier à envoyer des encaissements à votre banque afin de débiter votre compte.
- votre banque à débiter votre compte selon les instructions reçues du créancier.

*Signature*

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander à votre banque le remboursement d'une domiciliation. Le délai pour demander le remboursement prend fin 8 semaines après le débit effectué sur votre compte.  
Votre banque vous fournira volontiers plus d'informations concernant vos droits et obligations.

Nom		Prénom	
Adresse		Code postal	
Commune		Pays	
Numéro de compte		BIC de la banque	
Date	Lieu		
Raison de paiement/ contrat	COTISATION		